



Fiche signalétique

Date d'émission : 03-mars-2023

Date de révision : 03-mars-2023

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Maxentis

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-353-CA-FR

Synonymes ADM.03509.F.3.D

Numéro d'enregistrement 34963

N° ID/ONU UN3082

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Fongicide

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Clear, yellowish liquid

État physique Liquide

Odeur Selon les spécifications du produit

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage**Mot indicateur****Attention****Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion

Nocif par inhalation

Peut provoquer une allergie cutanée

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Benzyl Acetate	140-11-4	60-80	-	-
Azoxystrobin	131860-33-8	7-13	-	-
Prothioconazole	178928-70-6	5-10	-	-
1,2 Propanediol	57-55-6	1-5	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux	Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.
Contact avec les yeux	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Ingestion	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée. May cause minor skin and eye irritation.
------------------	---

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Benzyl Acetate 140-11-4	TWA: 10 ppm TWA: 61 mg/m ³	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm
1,2 Propanediol 57-55-6			TWA: 10 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 155 mg/m ³	

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection de la peau et du corps

Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Clear, yellowish liquid
Couleur	Jaunâtre
Odeur	Selon les spécifications du produit
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

Propriété

pH	4.2-4.5
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	92 °C / 197.6 °F
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé

Remarques • Méthode

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	1.102
Solubilité dans l'eau	Non déterminé
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé
Coefficient de répartition	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Trait d'union	Non déterminé
Viscosité cinématique	113.1 cP @ 20C
Viscosité dynamique	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé.
Propriétés comburantes	Non déterminé.

Autres renseignements

Point de ramollissement	Non déterminé
Masse moléculaire	Non déterminé
Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Masse volumique du liquide	Non déterminé
Masse volumique apparente	Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Nocif par inhalation.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
------------------	--

Toxicité aiguë

ETAmél (orale)	639.2 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	2.17 mg/L

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Benzyl Acetate 140-11-4	= 2490 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-
Azoxystrobin 131860-33-8	> 5000 mg/kg (Rat)	-	= 0.698 mg/L (Rat) 4 h = 0.962 mg/L (Rat) 4 h
Prothioconazole 178928-70-6	> 6200 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	> 5 mg/L (Rat) 4 h
Calcium Dodecylbenze Sulfonate 26264-06-2	1086 - 1980 mg/kg (Rat)	-	-
1,2 Propanediol 57-55-6	= 20 g/kg (Rat)	= 20800 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Cancérogénicité Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme"

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Benzyl Acetate 140-11-4	-	Group 3	-	-

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Calcium Dodecylbenze Sulfonate 26264-06-2	-	LC50: =10.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-
1,2 Propanediol 57-55-6	EC50: =19000mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =51600mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 41 - 47mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =51400mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =710mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Benzyl Acetate 140-11-4	1.96
1,2 Propanediol 57-55-6	-1.07

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

N° ID/ONU UN3082
Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Azoxystrobin)
Classe (s) de danger relatives au transport 9
Groupe d'emballage III

TMD

N° ID/ONU UN3082
Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Azoxystrobin)
Classe (s) de danger relatives au transport 9
Groupe d'emballage III

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification UN3082
Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Azoxystrobin)
Classe (s) de danger relatives au transport 9
Groupe d'emballage III

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification UN3082
Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Azoxystrobin)
Classe (s) de danger relatives au transport 9
Groupe d'emballage III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIIC
Benzyl Acetate	X	X	X	X	X	X	X	X
Azoxystrobin	X							
Prothioconazole	X							
1,2 Propanediol	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**NFPA**
HMISRisques pour la santé - Inflammabilité -
Risques pour la santé - Inflammabilité -Instabilité -
Dangers physiques -Dangers particuliers -
Protection individuelle
Non déterminé**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale
* Désignation de la peau

Date de révision : 03-mars-2023

Note de révision: nouveau format.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique